

Bobigny, le 18 juin 2010

Monsieur Claude BARTOLONE  
Président du Conseil général  
De Seine Saint-Denis

Monsieur le Président,

Le Syndicat SUD des personnels du Département de Seine Saint-Denis s'inscrit totalement dans la journée d'action interprofessionnelle unitaire prévue le 24 juin 2010 pour :

- **Défendre les régimes de retraite,**

Notre syndicat SUD collectivités Territoriales appelle les personnels territoriaux à participer aux actions de grève organisées en France le 24 juin 2010.


Pour la Fonction Publique Territoriale, nous exigeons particulièrement :

- **Le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à taux plein à 60 ans,**
- **la suppression de la décote,**
- **le calcul de la pension sur les 6 derniers mois,**
- **le retour aux 37,5 annuités,**
- **Le maintien de la catégorie active,**
- **Des pensions au moins égales au SMIC.**

Le syndicat SUD des personnels du Département de Seine Saint-Denis dépose un préavis de grève de 31 heures, du jeudi 24 juin 2010 à 00h00 au vendredi 25 juin à 7h00.  
Ce préavis concerne tous les agents des services départementaux.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le secrétaire général



Michel BORG